

la bise

de la Forêt des Sources du Touch

actualités, découvertes, propositions, participations

Trimestriel : Automne : La 3^{ème}
à prix libre : 2023

Nord Comminges, Haute-Garonne, Occitanie
St-André (31420 Aurignac) Fabas, Salern, Lilhac, St-Frajou (31230 Isle-en-Dodon)

Agenda

dimanche 1^{er} octobre à 10h

Forêt - Saint-André 31420

Appel pour une Forêt Citoyenne

Balade suivie d'un grand repas partagé

Nous invitons habitants, agriculteurs, chasseurs, usagers, élus et sympathisants...

RDV : Coté D52, GR 86 vers l'ouest, entrée du chemin communal de la sonde (en face chemin du lac). Sur le sentier bleu, dit « des coupes », balisé par le Collectif en 2022.

Dans la continuité des réunions publiques organisées par les mairies et le gestionnaire (fév. et oct. 2022 à Fabas) et de la 1^{ère} Agora du Collectif en avril 2023 à Aurignac :

mercredi 18 octobre à 14h

salle des fêtes - Saint-André 31420

2^{ème} Agora / Réunion publique

Quel avenir pour la forêt ?

Organisée par le Collectif en coordination avec la Société Forestière, avec la participation du CRPF et d'élus locaux.

Venez nombreux, nous entendons peser sur les orientations pour les 50 années qui viennent !

Qui sommes-nous ?

Le Collectif communique auprès des riverains et usagers pour une meilleure connaissance du milieu forestier et des façons de le gérer.

Ont été édités : tracts, rapports, cartes, site web et film «[Innovation forêt sans arbres](#)» (8min).

Des randonnées pédagogiques, des conférences et des stands botaniques sur les festivals, fêtes et marchés ont été proposés.

Le collectif a participé aux droits culturels en Comminges, aux fêtes de la Nature (Aurignac, Lilhac), au salon du bien-être (Isle-en-Dodon), aux rencontres nationales des luttes forestières.

Des liens sont tissés avec des associations ou collectifs nationaux comme Vivre en Comminges, Canopée Forêts Vivantes, France Nature Environnement, Nature Comminges, Chemins buissonniers, Réseau des Alternatives Forestières, Forêt en vie, Touche pas à ma forêt, les Soulèvements de la Terre...

Plus localement des liens avec la Cafetière (Aurignac) l'asso Touch à tous (Lilhac), la mairie d'Aurignac, APE et comité des fêtes de St-André.

La Forêt en danger ?

L'exploitation calamiteuse de la forêt est sujet de controverses et d'articles dans la presse nationale et locale. Ce qui est mis en cause ce sont les coupes rases qui, à partir de 2019, ont dévoré 80 ha de forêt et qui ont été suivies de 18 ha de plantations de résineux exotiques.

L'hiver 2022, un rassemblement citoyen et des alertes adressées aux divers décideurs, conduisent à la fin définitive des coupes à blanc et à la création du Collectif de la Forêt des Sources du Touch.

Après presque 2 ans d'arrêt d'exploitation, les menaces sur la forêt perdurent et des travaux en forêt sont annoncés pour cet fin d'été...



Faisons voix commune autour d'une forêt vivante, richesse naturelle alliée de l'agriculture, source de développement économique local, lieu de sociabilité, de détente et de ressourcement.

Nos souhaits :

- retour à une sylviculture de feuillus à couvert continu avec une relocalisation des intervenants
- le respect des documents d'urbanisme (zone à protéger et corridors avec les forêts voisines)
- une gestion concertée avec les habitants, associations et collectivités
- la réalisation d'études naturalistes, de sols et hydrique complètes comme base de gestion
- la diffusion du plan de gestion, tenu secret, de 2018

[Notre dossier complet de propositions \(août 2022\), 20 pages à lire sur \[vivreencomminges.org\]\(http://vivreencomminges.org\)](#)

Il nous reste encore tant de beauté à protéger !

>> **Dimanche 1^{er} Octobre 2023**

BALADE EN L'HONNEUR DE LA FORÊT DES SOURCES DU TOUCH



Suivi d'un grand repas partagé, pensez à vos couvertes et assises éventuelles

Rendez-vous à 10h pour le départ sur la D52 au chemin de la sonde, 31420 Saint-André de Comminges

Organisé par le collectif de la Forêt des Sources du Touch

Infos : Vivre en Comminges.org

Soutiens :



Visuels et articles par les membres du Collectif de la Forêt des Sources du Touch.

Contact : sauvonslaforet@no-log.org

www.vivreencomminges.org/foretdessourcesdutouch



Fameux adage forestier :
« quand on plante c'est qu'on s'est planté ».

Une nouvelle page de l'histoire locale est-elle en cours ?

Durant les presque deux ans d'arrêt total de l'exploitation, le Collectif a informé sur la gestion forestière catastrophique des 470 ha confiés à la Société Forestière (SF) de la Caisse des Dépôts et Consignations*. Le propriétaire commanditaire est Amundi Investissement Forestier, un groupement national de 12 000 ha de forêts qui est proposé comme produit financier par Amundi, la filiale « finance » du Crédit Agricole, de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

Les actions du Collectif obligent la SF* à des réécritures successives du plan de gestion de la forêt, sous forme d'« avenants » et l'amènent à commander une première ébauche d'étude naturaliste. Toutefois, ces documents ne sont toujours pas satisfaisants : les plantations de résineux perdurent ainsi qu'une exploitation du bois destructrice des sols et compromettante pour un retour à une forêt feuillue diversifiée, dynamique et résiliente au changement climatique.

Le Crédit Agricole, l'Etat et le CRPF ont une lourde dette envers la Forêt des Sources du Touch !

Le Collectif de la Forêt des Sources du Touch a entamé un dialogue soutenu avec le gestionnaire (SF*) et avec le CRPF*, garant officiel de « la gestion durable », devenant ainsi un interlocuteur légitime et certains documents de gestion nous sont depuis envoyés. En mai dernier, nous avons été reçus avec la SF par le CRPF, pour discuter des modifications du plan de gestion : nous avons été écoutés certes, mais pas vraiment entendus.

Nous avons pu constater un vocabulaire sylvicole imprécis et changeant dans les documents de la SF : surprenant pour cet organisme gérant 300 000 ha de forêt et labellisée « entreprise engagée pour la nature » par l'OFB* !

La SF reconnaît « avoir fait des erreurs » ; nous pourrions ajouter que les commanditaires ont contracté une dette au long court envers les usagers, les riverains, les citoyens et envers la forêt elle-même : une destruction durable des sols, un appauvrissement de la biodiversité, le non respect des plans d'urbanisme et de la « vocation multifonctionnelle, à la fois écologique, sociale et économique » de la forêt (Code Forestier).

Le grand potentiel du massif n'est pas considéré

De nombreuses essences d'arbres y sont présentes, en bonne santé avec des capacités de résilience au changement climatique prometteuses. Sous condition de changer les modes d'exploitation et de modèle de sylviculture, ces essences pourraient se ressemer abondamment, sans nouvelle plantation, en profitant des bénéfices d'une forêt diversifiée et gérée avec soin : une « sylviculture douce », avec une production de bois et de revenus moins immédiate mais avec des bois de meilleure qualité, une production étalée dans le temps, des entrepreneurs et clients relocalisés.

Même au niveau financier, le fort déficit d'exploitabilité dû aux coupes prématurées 50 ans avant le début de maturité des arbres ainsi que les coûts de replantation engendrent moins de revenus à long terme pour les propriétaires.

Abréviations des protagonistes :

***CDC** : La Caisse des Dépôts et Consignations, institution financière publique française ; exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales ainsi que des activités concurrentielles ; a de nombreuses filiales.

***SF** : Société Forestière filiale de la CDC

***AMUNDI** : Groupe Crédit Agricole. Gestionnaire d'actifs. Leader européen de l'investissement responsable.

***CRPF** : Centre Régional de la propriété forestière (ou CNPF Occitanie) : institution publique qui autorise les exploitations forestières. Le conseil du CRPF est composé d'élus parmi les propriétaires forestiers de plus de 4 ha et d'organismes de l'état (DDRAF - DDT). Président Occitanie et Vice président national : Amaury de Galard.

***OFB** : Office Français de la Biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.

***PEFC** : Programme de reconnaissance des certifications forestières, organisation internationale créée en 1999 qui promeut la gestion durable des forêts dans le monde. Logo présent sur les produits en papier ou en bois mais aussi sur les produits financiers d'Amundi (Crédit Agricole).

Une forêt de feuillus dynamique et productive

Le collectif préconise de favoriser les essences locales et la régénération naturelle notamment avec l'ensemencement des chênes présents au milieu des parcelles déjà fortement enrésinées : le **Chêne rouvre** (excellent bois d'œuvre), le **Hêtre**, le **Charme**, pour les dryades (essences dominantes) et une myriade d'essences compagnes aux vertus innombrables : **Merisier**, **Sorbier torminal**, **Érable**, **Frêne**, **Bouleau**, **Noisetier**, **Orme**, **Saule**, **Aulne** et même **Châtaignier**...

Des plantations à risque ?

Douglas, Cèdre et Pin.

Le sapin Douglas originaire des forêts de résineux d'Amérique du nord, est de plus en plus en difficulté. Nous remarquons d'ailleurs de nombreux dépérissements en forêt.

Le Cèdre, un autre pari risqué expérimenté depuis moins de 3 ans en Forêt des Sources du Touch. Malgré sa résistance à la chaleur, son exotisme ne lui permet pas de bénéficier des micro-organismes et champignons associés aux essences locales.

Deux Cigognes noires ont été observées le 20 août 2023. Espèce discrète et peu commune, nichant dans les vieilles forêts tranquilles.



Enrésinement : pas deux fois la même erreur !

Pourtant alerté par le collectif, le gestionnaire ne change donc pas d'orientation sylvicole et veut poursuivre ses monocultures de résineux exotiques, appauvrissant durablement cette ressource naturelle et économique. Par ailleurs, il annonce même vouloir commencer des travaux de plantation avant même la validation de son avenant par le conseil du CRPF* (22 septembre) et les travaux d'exploitation débuteraient avant l'« Agora d'automne », le 18 octobre, où participeront habitants, collectif, gestionnaire (la SF*) et services de l'état, alors que le collectif aimerait voir dans cette rencontre un véritable dialogue constructif amenant des résolutions à la hauteur des enjeux.

Le CRPF validera-t-il, une fois de plus, l'exploitation par coupes / plantations et enrésinement, comme dans les années 70 et en 2018 ? Mettra-t-il sur le bois et les produits financiers d'Amundi, une fois encore, son tampon « gestion durable » repris comme critère exclusif du fantoche label PEFC* ?

Le nouveau président du CRPF, étant un natif de St-André en Comminges, nous espérons qu'il sera à même de faire valoir l'importance de la forêt pour les habitants et usagers du territoire.

Les élus locaux et régionaux prendront-ils enfin leurs responsabilités en agissant pour développer l'économie locale du bois et protéger la forêt comme mentionné dans leurs documents d'urbanisme ?

Des études naturalistes sur le long terme ne devraient-elles pas être programmées avant tout travaux en forêt ?

Le collectif continue d'œuvrer pour le retour à une forêt de feuillus à couvert continu et le développement local des métiers de la forêt et de l'artisanat du bois : bûcherons, débardeurs, scieurs, charpentiers, menuisiers etc... Il souhaite que soit poursuivie la suspension des travaux avant l'obtention d'un consensus sur l'avenir de la forêt.

